

Formation

Nouveaux adhérents

Mardi 12 Mars 2013
A TOULOUSE

Pour les nouveaux adhérents, et/ou ceux plus anciens qui pensent avoir besoin d'un complément d'informations sur notre organisation syndicale

Accueil des participants à 9 heures.

Nous aborderons aussi l'histoire du syndicalisme français, et la façon dont notre organisation syndicale s'insère dans cette histoire. Nous rentrerons dans le détail de son fonctionnement interne et aborderons notre activité et son actualité, les valeurs du syndicat et nos rapports avec les autres organisations.

Le stage s'achèvera sur un échange entre participants et le bilan sur la journée.

Attention ! Déposez la demande de formation (modèle au verso) auprès de l'employeur le 12 février 2013
DERNIER DÉLAI.

Pour les agents de la mairie de toulouse pensez à vous inscrire auprès de la section MAIRIE de TOULOUSE au 05 67 73 87 00

Pour les agents du Conseil Général, pensez à vous inscrire auprès de la section Conseil Général au 05 34 33 47 83

Pensez aussi à nous informer de votre participation afin d'organiser ces 2 jours (repas, documents...)



05 61 34 69 06
06.47.49.47.47

Objet : demande de congés formation syndicale

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Service :

Collectivité :

sollicite un congé de formation syndicale **le Mardi 12 Mars 2013**

afin de participer à la session de formation habilité par le CEFI Solidaires « Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires, 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris » n° SIRET : 504 307 588 00021 – agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998.

Cette session de formation aura lieu à TOULOUSE

Cette demande s'inscrit dans le cadre des textes suivants :

- *Loi du 26 janvier 1984, article 57 - 7^{ème} alinéa*, de la Fonction Publique Territoriale
- *Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 modifié*, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale
- *Loi du 9 janvier 1986, article 47*, de la Fonction Publique Hospitalière
- *Décret n° 86-676 du 6 mai 1988*, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique hospitalière du congé pour formation syndicale

Fait à..... le

Signature